

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Grand est le dépit des journaux de la démocratie radicale.

La mauvaise humeur que leur inspirent les nouvelles réformes constitutionnelles se trahit chez eux par des articles systématiquement malveillants.

Le *Siècle*, d'un ton narquois, constate que « la transformation de l'Empire autoritaire en Empire libéral n'a pas le don de soulever l'enthousiasme des masses. »L'*Avenir national*, qui a la prétention de se croire le confident de l'opinion publique, déclare *urbi et orbi* que « le pays ne croit pas au succès de la tentative actuelle. » « Le suffrage universel — ajoutez-il — ne se donne pas la peine de se décider à l'opposition pour si peu... La portion du suffrage universel qui s'est déclarée contre les candidats du gouvernement, il y a quatre mois, réclame d'ailleurs tout autre chose qu'une monarchie parlementaire. »L'*Avenir national* est-il bien certain de ce qu'il avance? En portant exclusivement à l'actif de la République démocratique toutes les voix qui, aux élections dernières, ont amené le triomphe des candidats de l'opposition, espère-t-il sérieusement en imposer au lecteur?Quant à la prétendue froideur du public observée par le *Siècle*, quelle est au juste la portée de cet argument? La révolution pacifique qui s'est opérée dans les hautes sphères dupouvoir, au profit des institutions libérales, était-elle de nature à soulever les passions bruyantes de la foule? Où le *Siècle* a-t-il jamais vu qu'une évolution purement théorique dans son principe, avant de se traduire dans les faits, ait plongé les masses populaires dans l'ivresse de l'enthousiasme? Ce que la foule applaudit avec éclat, ce sont les manifestations extérieures qui frappent directement ses sens; mais elle les oublie aussi rapidement qu'elle les a acclamées. Les réformes utiles, fécondes, préparées de longue main, sollicitées par les bons esprits, accueillies avec une sage mesure par les pouvoirs publics, proportionnées aux besoins du temps, n'ont point le privilège de faire retentir les fanfares de l'allégresse populaire, mais elles sont reçues avec une reconnaissance confiante par la nation qui ne tarde pas à en apprécier les bienfaits.

Notre époque n'est du reste plus à l'enthousiasme; elle est travaillée par trop de passions haineuses pour s'abandonner aux entraînements de l'imagination ou du cœur.

L'esprit de dénigrement est trop à l'ordre du jour pour faciliter les approbations et les adhésions spontanées.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

Ainsi que nous l'avons fait pressentir dans notre dernier numéro, le gouvernement français vient d'arrêter son parti dans la question du concile œcuménique. Il a décidé qu'il ne s'y ferait pas représenter par un mandataire spécial.

Cette combinaison est plus propre que la combinaison contraire à prévenir tout conflit avec le saint-siège. Les autres gouvernements parais-

sent du reste vouloir suivre l'exemple de la France, notamment l'Autriche et la Suisse, qui ont déjà fait connaître officiellement leur résolution de ne point participer directement aux délibérations de l'assemblée des évêques.

Les nouvelles de l'étranger sont de plus en plus insignifiantes.

Septembre n'est pas le mois de la politique et de la diplomatie.

Seules les informations d'Espagne ont une apparence de gravité.

Un télégramme de Madrid mentionne la rumeur d'une prolongation possible de la régence du maréchal Serrano pendant trois années.

Ce nouveau bail du pouvoir exécutif, consenti par les Cortès au profit du duc de La Torre, serait volontiers contresigné par les membres influents des partis unioniste, progressiste, démocratique, et même par certains républicains.

Ces derniers ne seraient point éloignés de faire, momentanément, le sacrifice de leurs goûts politiques pour éloigner le choix d'un monarque.

Mais la continuation du régime provisoire, — objectera-t-on, — n'est-elle pas grosse d'orages?

Quelle naïveté!

Est-ce que les partis ont jamais considéré le bien du pays?

Quant à la légère émotion causée par l'acte de mutinerie d'un petit nombre de volontaires de la liberté, il paraît qu'elle est complètement effacée.

FOLLETON.

23

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PÈRE DU BOGAGE.

(Suite.)

Bénédict avait écouté cette étrange confession avec un secret frémissement. Il était tenté de se croire le jouet d'un horrible cauchemar. Il lui montait au cerveau comme une odeur fétide de boue et de sang.

Il s'était éloigné de Roch Duhoux autant que le permettait l'espace restreint où cette scène se déroulait. Le voisinage d'une bête venimeuse lui eût causé moins d'horripilation.

Cependant, après quelques minutes de réflexion, il surmonta le dégoût qu'il ressentait, et s'approchant de son abject interlocuteur :

— Écoutez-moi, lui dit-il avec un calme contraint et d'autant plus menaçant : Vous êtes le rebut des hommes, et vous en portez la preuve en caractères ineffaçables. Je puis donc, quand je voudrai, vous faire chas-

ser de partout, rien qu'en prononçant un mot : galérien!

— Mais ce mot, vous ne le prononcerez pas, car ce serait de l'ingratitude et de la méchanceté?

— Oui, je me tairai, bandit! mais à une condition.

— Laquelle? D'avance j'y souscris.

— C'est que vous ne répéterez à personne ce que vous m'avez révélé, à moi! C'est que vous garderez un silence absolu sur l'affreux malheur qui a jadis frappé Mlle Valérie de Morsanges! C'est que vous ne direz plus jamais, — jamais, entendez-vous bien! — que je suis le fils de la comtesse de Flavigny!

— Soit, je garderai le silence, puisque vous le voulez... Mais, vous ne comptez donc pas profiter des avantages de votre naissance?

— Ma naissance! répliqua le père avec une sombre animation, elle me fait horreur! Je la déteste! Je la répudie! et je maudirais mon père, si un père pouvait jamais être maudit par son fils!

— Quoi! vous ne vous ferez pas connaître au moins par votre vénérable mère? Vous ne l'obligerez pas à vous enrichir en la menaçant, s'il le faut, de vous adresser au comte de Flavigny?

— Arrière, vil coquin! s'écria Bénédict en repoussant Duhoux. Oses-tu me croire capable d'une telle abomination? Sache donc que je plains du profond de mon âme la comtesse de Flavigny! Si je pouvais effacer

la tache fatale avec mon sang, je le verserais goutte à goutte et tout entier! Pauvre femme! chère victime! Et j'irais, moi, troubler cette vie noble et respectée! J'irais crier à cette grande dame : Ma mère, regardez-moi! Je suis la honte de votre passé! Je suis l'opprobre de vos souvenirs! Vite une place dans votre cœur et surtout une place dans votre fortune! sinon, je dis au comte, à votre époux! Ah! je suis pire encore que mon père! Lui n'était qu'un criminel! Moi, moi, je suis un lâche! Je spéculé sur l'infamie! Je fais l'usure avec l'honneur!

Et il éclata en sanglots.

Duhoux était muet d'étonnement. Cette exaltation l'impressionnait malgré lui.

— A-t-on jamais vu un pareil original! murmura-t-il. Il n'a vraiment pas le sens commun.

— Retirez-vous! lui dit Bénédict impérieusement.

— Je ne demande pas mieux. Bonsoir.

— Souvenez-vous de votre promesse! Si vous voulez que je me taise, taisez-vous!

— Soyez tranquille, je ne soufflerai mot.

— Croyez-moi, quittez le pays.

— Impossible. J'ai trouvé des protections non loin d'ici, et je compte en profiter.

— Soit. Laissez-moi.

— Vos idées bizarres me font perdre une vingtaine de mille francs; il est bien naturel que je cherche à recou-

rir aux bonnes dispositions qu'on me témoigne d'un autre côté.

— Laissez-moi, vous dis-je! retirez-vous!

Et le père accompagna cette injonction d'un coup d'œil qui ne permettait plus de répliquer.

Roch Duhoux s'éloigna d'un pas rapide et en grommelant.

Lorsqu'il fut seul, Bénédict tomba dans une profonde méditation.

La tête inclinée en arrière, le regard perdu dans l'immensité du ciel, le visage sillonné de pleurs, il demeura immobile et silencieux.

Lorsqu'il parvint à sortir de cette rêverie douloureuse, il était calme et résolu.

— Mme la comtesse de Flavigny, murmura-t-il avec une douceur solennelle, vous n'aurez jamais qu'un fils; votre bon et généreux Raoul. Moi, — dussé-je disparaître ou mourir, — je veux, quoi qu'il arrive, rester Bénédict le proscrit, Bénédict l'enfant trouvé.

IX.

Au point du jour le père se leva. Il chercha Roch Duhoux; mais celui-ci n'était plus à la ferme. Il avait pris le chemin de Montaigu pour aller faire emplette d'un vêtement convenable avec l'argent que lui avait donné le comte de Flavigny.

de son dernier voyage en Europe, pour la fourniture de fusils à aiguille et pour la construction de navires cuirassés, ou les vendre à la Porte aussitôt qu'ils lui seront livrés ;

» 3° Envoyer tous les ans à la Porte le budget des recettes et des dépenses de l'Égypte ;

» 4° Ne contracter désormais aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement ottoman ;

» 5° S'engager à ce que ses agents en Europe ne traitent aucune question avec aucun gouvernement à l'insu des ambassades ottomanes ;

» 6° Mettre en vigueur en Égypte les principes du *tanzimat*. »

Où est, en toute cette affaire, l'intérêt des populations turques et égyptiennes ? c'est une querelle de maître à intendant, elle n'intéresse le peuple que parce qu'on en veut faire, à un moment donné, et pour la satisfaction des ambitions contraires du khédive et du sultan, de la chair à canon.

La *Gazette de Francfort* assure — nous ne voudrions pas le dire nous-même — que M. Bamberg, consul prussien à Paris, pourrait faire de très-intéressantes communications sur le rôle de l'argent prussien dans la presse étrangère. Elle assure, cette *Gazette*, que le prince des périodiques anglais, le *Times*, s'est laissé prendre à ces caresses du trésor de M. de Bismark, ou de la Prusse, à moins que ce ne soit de la confédération du Nord. L'article que la grave feuille anglaise a publié dernièrement sur les jeunes gens expulsés de Francfort aurait été écrit à Berlin.

Ces journaux allemands sont, du reste, sans pitié et d'une indiscrétion... Une autre feuille, de Manheim, publie sous ce titre : « *Pauvre Bavière !* » un article qui caractérise la situation politique de ce pays. On y lit : « Nous doutons qu'une monarchie ait jamais offert un spectacle tel que celui de la Bavière. Personne n'a jamais entendu dire que le roi travaille avec ses ministres. Il ne songe uniquement qu'aux opéras de Wagner, etc. — Les ministres portent avec calme la responsabilité de cette politique inertie. Le pays attend la fin de cette triste comédie qui amènera certainement dans un délai peu éloigné une crise fatale pour lui. »

A la nouvelle que l'état de l'Empereur Napoléon s'était aggravé, la Bourse de Berlin a eu aussi sa panique. — Les bruits de guerre ont, du reste, repris le dessus et se maintiennent d'une façon inquiétante pour les affaires. Jamais, depuis 1866, l'horizon n'avait été plus menaçant. Les inspections et les parades militaires continuelles dans toute l'étendue de la confédération et la recrudescence d'activité dans toutes les branches du service militaire ne contribuent pas à ramener la confiance. — On dit partout que l'ermite de Warzin médite un grand coup : la défaite de l'Autriche et l'in-

féodation à la Prusse de tout ce qui a langue allemande. M. de Bismark aurait même dit avec un petit accent prophétique : « Si la Prusse ne fait pas l'Unité allemande en 1870, c'est la République qui la fera en 1900. » Enfin, c'est trente ans de répit.

On écrit de Munich que les négociations relatives à l'entrée du Wurtemberg dans la confédération du Nord, auraient été couronnées de succès. Le traité serait signé depuis quinze jours, mais on se réserve de le publier au moment opportun. Mais les négociations avec la Bavière et la Hesse n'avancent pas du tout.

La propagande prussienne dans les provinces baltiques, dont la Russie s'était plaint, ne serait absolument qu'un jeu destiné à masquer une entente plus sérieuse.

On lit dans le *Rappel* :

« L'Agence Havas donnait lundi soir une dépêche qui disait :

« Les candidatures du duc de Montpensier et du prince des Asturies sont impossibles. »

» A la même heure à peu près, nous recevions de Madrid la nomenclature des candidatures discutées au conseil des ministres.

» 1^{re} candidature. Le duc d'Alençon, fils du duc de Nemours, élevé au collège d'artillerie de Ségovie. En le mariant à la duchesse Amélie, fille du duc de Montpensier.

» 2^e — L'infant Auguste de Portugal. En le mariant à la duchesse Amélie.

» 3^e — Philippe de Saxe-Cobourg, neveu du roi Louis-Philippe, cousin du duc de Montpensier. Toujours en le mariant à la duchesse Amélie.

» 4^e — Don Fernand, petit-fils du duc de Montpensier.

» 5^e — Le duc de Genève, quatorze ans et demi. En le mariant à la duchesse Christine, troisième fille du duc de Montpensier.

» 6^e — Le duc d'Aosta, fils de Victor-Emmanuel.

» 7^e — Le duc de la Torre. (Serrano.)

» 8^e — Le duc de la Victoire. (Espartero.)

» 9^e — Don Carlos, duc de Madrid.

» 10^e — Alphonse, prince des Asturies.

» 11^e — La République.

» Comme on le voit, la récolte est abondante et il y a de quoi satisfaire tous les goûts.

» Voici maintenant les patronages qu'exercent les quatre hommes qui ont renversé le 29 septembre le trône d'Isabelle :

» Serrano et Topete protègent le parti orléaniste libéral ; leur influence est grande, puisque sur onze candidats ils ont fait accepter en principe cinq candidats orléanistes.

» Olozaga protège les candidatures du duc d'Aosta ou du duc de Genève.

» Prim ?... Jusqu'ici on ne sait rien de bien

précises intentions. Il voit venir, il attend, il hésite.

» Qui déploiera donc le drapeau de la République ? »

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR.

Mercredi, après-midi, l'Empereur a fait une longue promenade dans le parc de Saint-Cloud.

Sa Majesté, pour qui l'on aurait pu craindre un peu de fatigue à la suite de cet exercice, s'en est au contraire parfaitement trouvée. Elle a passé une excellente nuit et s'est levée jeudi matin dans des conditions qui attestent un progrès marqué dans la convalescence.

Dans le *Figaro* de mercredi, nous lisons :

On nous affirme de plusieurs côtés que nous pourrions bien voir demain ou après-demain l'Empereur se promener en voiture au bois de Boulogne. On nous a annoncé tant de fois cette nouvelle que nous sommes fort déçants.

Cependant, nous ne pouvons priver nos lecteurs d'une version qui nous est transmise sur la journée d'hier par quelqu'un que nous croyons bien informé :

« L'Empereur, nous dit cette personne, se sentait assez fort pour faire en voiture découverte une promenade au bois de Boulogne. Un moment cette promenade a dû se faire. C'est sans doute ce qui a donné lieu au bruit d'après lequel il devait faire dans la journée une promenade sur le boulevard, ou le public l'a attendu de trois à cinq heures.

» M. Nélaton a prié l'Empereur d'ajourner, par prudence, la réalisation de son désir, à cause du temps qui était orageux, en lui faisant espérer qu'il pourrait venir, sinon mercredi, du moins jeudi aux Tuileries.

» Il y a donc lieu de supposer que si aucun obstacle imprévu ne vient s'y opposer, les Parisiens ne tarderont pas à voir l'Empereur.

» Un bon signe, c'est que les dames qui entourent l'Impératrice ont remarqué qu'elle avait repris hier sa physionomie et sa sérénité habituelles. »

Une autre personne nous affirme, au contraire, que l'Empereur ne pourra pas sortir d'ici plusieurs jours — non point que l'indisposition ait pris un caractère plus grave, mais parce que c'est justement la conséquence de l'indisposition dont l'Empereur est atteint d'empêcher la locomotion.

Nous lisons dans la *Presse* :

Certains journaux officieux affirment que l'Impératrice aurait fixé au 1^{er} octobre son embarquement pour Constantinople, où elle ne passerait que trois jours ; elle aurait renoncé à l'excursion projetée dans la Suisse, le Tyrol et la haute Égypte ; elle assisterait à l'inauguration du canal de Suez et aux fêtes que le khédive prépare au Caire.

D'après des informations prises à bonne source, toutes les dispositions commencées à

la cour pour le voyage sont suspendues depuis peu de jours, et l'ambassadeur ottoman, qui devait être du voyage, s'est présenté avant-hier à Saint-Cloud pour connaître les résolutions de Sa Majesté. L'Impératrice ne lui a pas caché qu'elle ne ferait ce voyage qu'autant que la santé de l'Empereur serait complète.

Nous pouvons ajouter que les médecins de l'Empereur, appelés à donner leur avis sur le voyage, en ont dissuadé l'Impératrice.

Il serait question d'une visite du Prince Impérial dans quelques villes du centre, au sujet du chemin de fer de Vendôme à Vierzon. L'itinéraire projeté suivrait la nouvelle ligne de Paris à Vendôme par Bretigny, Dourdan, Châteaudun ; et de Vierzon, le jeune Prince irait visiter les établissements militaires de Bourges et la fonderie de Nevers, qui vient d'être transformée pour la fabrication d'un nouveau système de canons.

De là le Prince se rendrait en Suisse, où il passerait la fin de ses vacances. Ce projet ne sera définitivement arrêté que dans quelques jours.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Voici un bruit que nous donnons sous toutes réserves :

On affirme dans certains cercles officiels que l'existence du cabinet serait menacée et qu'un nouveau ministère serait en voie de formation. M. E. Ollivier toucherait à la réalisation de tous ses vœux et deviendrait ministre de l'intérieur, M. Drouyn de Lhuys entrant aux affaires étrangères ; une place serait aussi faite à M. Latour-du-Moulin.

Cette évolution ministérielle coïnciderait avec le changement et la mise à la retraite ou en disponibilité d'un grand nombre de préfets et de sous-préfets.

— On dit — mais comment y croire — que le Machiavel de la *Liberté*, c'est le vicomte de la Guéronnière, le pourfendeur du procureur général Delangle. Il en est bien capable. Le discours du Sénat était d'une verve déjà connue, sans doute, mais qui n'autorise pas moins les suppositions.

— Les comités de la démocratie avancée à Paris, blâment, dit-on, la résolution prise par M. Ledru-Rollin de ne pas vouloir profiter de l'amnistie pour rentrer en France.

— S. Exc. M. Magne, ministre des finances, a quitté Paris pour aller passer quelques jours dans sa résidence de Montaigne, en Périgord.

— En Corse, les habitants de ce pays, convaincus qu'ils étaient tous parents de la famille impériale, n'ont pas cessé d'appeler l'Impératrice leur cousine et le Prince impérial leur cousin.

Comme on le pense bien, Bénédicte n'avait guère dormi.

Toute la nuit un tumulte irrésistible de sensations et d'idées avait tenu son esprit en éveil. Il avait vu passer et repasser dans son imagination fiévreuse ce qui lui était arrivé d'imprévu et de saisissant depuis trois jours. Plus d'une fois il avait cru qu'il rêvait, et il s'était efforcé de se soustraire aux hallucinations d'un songe. Mais il lui avait bien fallu reconnaître qu'il était sous l'étreinte de la réalité. Douleur étreinte, qui lui brisait le cœur lorsqu'il se rappelait la révélation que lui avait faite l'ancien forçat.

Tout en allant et venant dans la ferme, l'œil humide, le front soucieux, il regardait çà et là avec l'espoir de rencontrer Duhoux, à qui il voulait une dernière fois imposer le silence le plus absolu, le secret le plus profond.

Las de l'inutilité de ses recherches, il s'arrêta dans la cour, s'assit sur la margelle d'un puits, et retomba sous l'empire de ses navrantes pensées.

Le soleil se levait ce moment dans une atmosphère d'or ; les arbres, étincelants de rosée, bruisaient sous un souffle odorant ; les oiseaux s'éveillaient et saluaient la lumière avec des éclats de mélodie et de gaieté.

Mais qu'importait à Bénédicte cette douce joie de la nature ! Il ne la voyait pas, il ne l'entendait pas. Il ne voyait que la honte de sa naissance, il n'entendait que

le cri de réprobation poussé sur son berceau.

Tout accablé, il appuya sa tête contre un des étais de la manivelle du puits et ferma ses yeux qui se gonflaient de pleurs.

— Je suis un paria de la vie ! murmura-t-il. Je n'ai cultivé mon esprit, hélas ! que pour mieux comprendre la laideur de ma tâche originelle et la justice de ma proscription !

Il achevait à peine de s'exprimer ainsi, lorsqu'il sentit une caresse sur ses mains et un baiser sur son front. Il souleva ses paupières et vit ses chiens qui le léchaient, tandis que la mère Cazeaux l'envisageait avec inquiétude.

La digne femme avait entendu quelques-uns des mots soupirés par lui, mais elle n'avait pu en saisir le sens. Toutefois, elle devina aisément que son Bénédicte avait du chagrin.

— Qu'as-tu donc, mon enfant ? lui demanda-t-elle en s'asseyant près de lui sur la margelle et en l'entourant de ses deux bras. Souffres-tu ? Es-tu malheureux ? Conte-moi tes peines ? On ne doit rien cacher à sa mère.

Le père l'embrassa et se mit à caresser Castor et Pollux.

En se sentant si aimé, son cœur oppressé se dilata.

— Bonne mère ! dit-il presque souriant. Excellente mère !... Je ne sais ce que j'ai. Un pen de malaise sans

cause, j'imagine ; un peu d'ennui sans raison... Ça passera... Tenez, c'est déjà passé.

La mère Cazeaux hochait doucement la tête ; elle reprit :

— Il n'y a guère de malaise sans cause, ni de malheur sans raison, cher enfant. Tu es trop instruit, trop intelligent pour ne point savoir ce qui te tourmente. Peut-être ta tristesse vient-elle de ton savoir et de ta supériorité. Le plus savant n'est pas toujours le plus heureux, surtout dans une humble condition. L'ignorance s'accommode mieux d'une vie obscure et pauvre... Mon Bénédicte, je soupçonne que tu n'es pas satisfait de ton sort et que tu songes à en changer.

— Moi, ma mère !...

Il s'interrompit.

Une réflexion soudaine l'empêcha d'achever sa protestation.

Il se dit qu'après tout, puisqu'il avait résolu de ne jamais confier à personne qu'il était fils de la comtesse de Flavigny, il convenait qu'on attribuât ses tristesses et même ses larmes à une mystérieuse ambition.

— Eh bien ! je l'avoue, mère, reprit-il, il m'arrive parfois de penser à l'avenir, et mes pensées ne sont pas toujours conformes à la modestie de ma position. Je me reproche alors de manquer de retenue, de sagesse ; je m'accuse de n'être qu'un présomptueux et un ingrat : un présomptueux de croire que je vaille mieux que ma

cause, j'imagine ; un peu d'ennui sans raison... Ça passera... Tenez, c'est déjà passé.

Son visage s'éclaira, en effet, d'une lueur de gaieté.

Mais la mère Cazeaux devint grave et pensive.

— Mon cher enfant, dit-elle, tu n'es pas un garçon ordinaire. Quoique je ne sois qu'une pauvre femme incapable de juger des hommes et des choses, souvent il m'a semblé que tu n'étais pas fait pour végéter parmi nous. Il y a des instants, vois-tu, où ton front s'illumine. Dans ces instants-là je me demande si tu n'es pas un prédestiné, si Dieu ne te réserve pas une existence plus brillante que celle d'un simple paysan. Je ne m'étonne donc pas de ce que tu viens de me conter. Je ne m'en réjouis guère, parce que je voudrais te garder toujours parmi nous. Cependant je pense qu'il ne serait pas bien de te retenir, si un instinct secret te poussait à sortir de la vie que nous menons et à parcourir un autre chemin.

— C'est l'occasion qui nous change de voie, répondit le père ; aucune occasion ne s'est encore offerte à moi. Je doute même qu'il s'en présente jamais une qui me

— Un jeune homme de Rouen a été, ces jours derniers, victime d'un cruel accident qui lui a coûté la vie. Il était monté sur un vélocipède et s'exerçait sur une des promenades de la ville, lorsqu'il fit une chute assez grave. Rentré chez lui, il n'osa avouer l'accident qui venait de lui arriver.

Des désordres sérieux ne tardèrent pas à se déclarer, et jeudi ce pauvre jeune homme rendait le dernier soupir.

— On lit dans le *Moniteur de la flotte* :

Pendant le seul mois de juillet, on a pêché 50 millions de sardines aux Sables-d'Olonne; 15 millions à Saint-Gilles-sur-Vie; 6,500,000 à Arcachon; 19 millions à Etel; 13 millions à Belle-Ile; 16 millions au Croisic; 1,580,000 à l'île d'Yeu; environ 3 millions à la Rochelle; Rochefort, Oléron et l'île de Ré.

On ne connaît pas encore le chiffre donné par la pêche pendant le mois d'août; cependant il y a tout lieu de le croire au moins égal à celui qui précède.

En deux mois, ce seraient 228 millions de sardines pêchées sur nos côtes.

— On annonce l'arrivée prochaine au Canada de trente familles d'émigrants venant de France (Bretagne). Ces familles sont envoyées par M^{lle} Bernard, sœur de M. Claude Bernard, sénateur et membre de l'Académie française.

Voici ce que dit la *Minerve*, de Montréal, à ce sujet :

« M^{lle} Bernard entretient avec le consulat français et avec plusieurs de nos citoyens marquants une correspondance suivie. Elle enverra bientôt certainement ici trente familles de cultivateurs bretons. Ces familles seront bien renseignées, et si elles peuvent se fixer et réussir sur quelques propriétés dans le Bas-Canada, nous pouvons espérer en voir tous les ans un nombre égal, ou même plus considérable, se fixer parmi nous. »

— *L'International* raconte qu'une petite scène qui ne manquait pas de piquant s'est passée, dimanche dernier, dans une église des faubourgs de Londres.

L'héroïne est une vieille dame, dont la vue est si courte qu'elle est obligée de prendre avec elle, lorsqu'elle se rend à l'église, un livre de prières très-volumineux recouvert élégamment de velours noir.

Dimanche dernier, en se rendant au prêche, elle s'arrête un instant chez une de ses amies. L'heure du service venue, elle reprend son bréviaire et se dirige vers l'église. L'enceinte sacrée renfermait déjà un très-grand nombre de personnes.

La vieille dame gagna sa place et s'assit dévotement dans sa stalle.

Lorsque le service eut commencé, elle essaya d'ouvrir son bréviaire, lorsque tout à coup un son strident partit du livre et éclata subitement en fanfares joyeuses. Les cheveux de la vieille dame se hérissèrent d'horreur en

reconnaissant l'air de *Tommy Dodd* — comme qui dirait les *Pompiers de Nanterre*.

Au lieu de prendre son bréviaire, la malheureuse avait mis la main sur une boîte à musique, recouverte de velours noir, et déposée sur la table de son amie à côté de son livre de prières.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

SESSION DE 1869.

(Suite et fin.)

Sociétés de secours mutuels.

Le nombre de ces sociétés n'a pas augmenté depuis l'année dernière; l'arrondissement en compte 9, savoir :

- 2 à Saumur, dont une libre;
- 1 à Bagneux, libre;
- 1 à St-Florent;
- 1 à Montsoreau;
- 2 à Souzay, dont une libre;
- 1 à Vihiers;
- 1 à Allonnes.

Plusieurs autres sont en voie de formation.

Entre toutes, la société dite *la Saumuroise* se distingue par la manière dont elle est dirigée, et par les services qu'elle rend :

Elle compte 500 sociétaires participants et 50 membres honoraires.

Elle possédait au 31 décembre 1868 :

- 1° En fonds libres à la caisse des dépôts et consignations, et à la caisse d'épargne..... F. 6,553 54
- 2° En fonds de retraite... 26,164 40

Total..... 32,717 94

La société a reçu ou va recevoir pour cotisations des souscripteurs..... F. 3,856 27

Elle a dépensé depuis le 1^{er} janvier 3,952 50

Ce chiffre élevé des dépenses s'explique par les nombreuses journées de maladie qui ont été payées pendant le premier semestre.

La société a accordé, à la séance annuelle du mois de février 1869, 4 pensions de 50 francs aux sociétaires les plus méritants.

La boulangerie coopérative organisée par les deux sociétés de Saumur continue à fonctionner. Elle a contribué à maintenir le prix du pain à un taux modéré, ce qui est un titre à la reconnaissance publique.

Il serait à désirer qu'une boucherie économique fût établie sur les mêmes bases.

Caisse d'épargne.

Il n'existe dans l'arrondissement qu'une seule caisse d'épargne, établie à Saumur.

Le nombre des livrets existant au 1^{er} janvier 1868 était de 4,041, représentant un capital de F. 1,491,274 79.

509 livrets ont été ouverts pendant l'année; 23 ont été reçus par transfert.

Le nombre de ceux restant au 31 décembre 1868 était de 4,226, représentant un capital de F. 1,507,261 22

Les versements effectués pendant l'année ont été de F. 435,086 13.

Les intérêts alloués aux déposants ont atteint le chiffre de F. 52,757 89.

Des remboursements ont eu lieu en numéraire pour..... F. 567,549 64

En achat de rentes d'office, 667 50

D° d° demandés 3,840 35

L'avoire de l'établissement se composait au 31 décembre 1868 :

1° De son solde créditeur. F. 35,829 20

2° De son immeuble..... 31,711 63

Total..... 67,540 83

Il se composait au 31 décembre 1857 :

1° De son solde créditeur. F. 32,816 44

2° De son immeuble..... 32,711 63

Total..... 64,528 07

Bénéfice en 1868..... F. 3,012 76

Comice agricole.

Le comice agricole de l'arrondissement continue à rendre des services en s'efforçant de développer le goût et les progrès de l'agriculture. Cette utile institution s'est formée de la fusion, il y a une vingtaine d'années, de plusieurs comices en un seul. Il en résulte une importance plus grande, plus de lumières et d'autorité, et une diffusion homogène des méthodes reconnues les meilleurs et par suite de notables améliorations.

La chambre consultative d'agriculture, s'appuyant sur ces considérations, demande qu'il soit alloué au comice de Saumur une part plus considérable dans la subvention départementale, que celle accordée précédemment.

Gendarmerie.

Il est demandé de nouveau par les communes des Rosiers et d'Allonnes l'établissement de brigades de gendarmerie à pied.

Vous voudrez bien, comme les années précédentes, vous associer à ce vœu dont la réalisation serait un grand bienfait.

Le conseil renouvelle le vœu pour que des brigades de gendarmerie à pied soient établies aux Rosiers et à Allonnes.

Service postal.

Les habitants de la commune de Varrains demandent qu'il y ait une levée de la boîte aux lettres à 3 heures de l'après-midi, afin que les personnes qui ont à répondre aux lettres reçues le matin ne soient pas obligées de les porter à Saumur.

Le grand nombre des commerçants résidant dans cette commune et l'importance de leurs affaires, justifient cette réclamation.

Les conseils municipaux d'Allonnes et de Gennes renouvellent leur demande tendant à obtenir l'érection du bureau de distribution

établi dans ces communes en bureau de direction.

Vous êtes priés d'appuyer ces demandes, d'un avis favorable.

Le conseil appuie la demande faite par la commune de Varrains tendant à ce qu'une levée de la boîte aux lettres ait lieu à 3 heures de l'après-midi. Cette mesure répond au besoin de ce pays vignoble.

Il appuie également le désir exprimé par la commune de Gennes pour que son bureau de distribution soit exigé en bureau de direction.

M. Bruas vient d'adresser aux électeurs du canton nord-est de Saumur la circulaire suivante :

« Messieurs et chers concitoyens.

« Vous aurez à nommer, le 12 septembre, un conseiller général en remplacement de l'honorable M. Courtiller, démissionnaire. Depuis 20 ans, par des élections successives à peu près unanimes, j'ai l'honneur de vous représenter au conseil d'arrondissement. Permettez-moi de me faire un titre, pour solliciter vos suffrages, de cette sympathie persévérante que vous m'avez témoignée. Né dans le canton, auquel me rattachent tous mes souvenirs de famille, initié depuis longtemps par les travaux du conseil d'arrondissement à ses affaires et à ses besoins, animé pour chacune des communes qui le composent d'un dévouement égal, je crois pouvoir vous demander la continuation de votre confiance.

« Je mets au service du canton, avec un zèle actif pour ses intérêts, l'expérience que j'ai pu acquérir, tant dans l'exercice du mandat dont vous m'avez honoré que dans les diverses fonctions publiques et gratuites dont j'ai été revêtu depuis plus de 50 années.

Ch. BRUAS,

« Maire de Brain-sur-Allonnes, membre et président actuel du conseil d'arrondissement, ancien président du tribunal de commerce de Saumur. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le décret de promulgation du sénatus-consulte modifiant la Constitution de 1852, a paru au *Journal officiel*.

Nous le publions au prochain numéro.

Les nouvelles de la santé de l'Empereur continuent à être des plus satisfaisantes.

Sa Majesté a fait jeudi une promenade à Villeneuve-l'Étang.

Hier, le temps ne lui a pas permis de sortir; mais le bulletin qui nous arrive de Saint-Cloud constate l'affermissement de la convalescence.

Des bruits contradictoires avaient couru dans ces derniers temps sur la santé de l'em-

détermine à faire autre chose que ce que je fais. D'ailleurs, plus je réfléchis, et plus je comprends que dans notre société française, telle qu'elle est constituée, avec ses privilèges de toute nature, il est bien difficile, sinon impossible, à un pauvre diable tel que moi, de s'élever au-dessus de la condition où l'a placé le hasard. Aussi, en dépit des vagues élans de mon esprit, commencé-je à me convaincre que le parti le plus sensé est encore pour moi de rester à la Bernardière, où l'on m'aime, et de vivre heureux dans l'obscurité.

— Ce que tu me dis là, mon Bénédicte, me réjouit le cœur. Mais est-ce bien sincère? ne cherches-tu pas à te tromper toi-même? A ton âge, se résigne-t-on si facilement à n'être rien, lorsque sans doute on peut prétendre...

— A quoi, mère? à être valet dans quelque château, comme me l'a proposé Mme la marquise d'Apremont? Non. J'ai trop de fierté, trop d'orgueil pour une si mesquine ambition. Je vous servirai tant qu'il vous plaira, parce que je m'acquiesce d'une dette de reconnaissance. Autrement je ne serai jamais le domestique de personne, pas même d'un grand seigneur.

— Bien! dit la fermière en s'exaltant. J'aime à l'entendre parler ainsi. Tu as une belle âme, mon fils. Ah! que ne suis-je ta vraie mère, hélas! Il y a des jours où je jalouse, sans la connaître, celle qui t'a mis au monde et... abandonné, la malheureuse!

Bénédicte se sentit frissonner. Il posa sa main sur les lèvres qui venaient de prononcer ces mots.

— Chut! murmura-t-il tout tremblant. Ne dites pas de mal de la pauvre femme, car vous ignorez si c'est elle qui m'a repoussé. Qui sait ce qu'elle a souffert? Qui sait sous quelle infortune son âme a fléchi? Ah! tenez, c'est surtout aux mères que ressemblent les fils! Eh bien! puisque je ne suis pas un méchant homme, pourquoi celle qui m'a donné la vie ne m'aurait-elle pas donné son cœur?

— Tu fais ton devoir en la défendant malgré tout, mon Bénédicte, répondit la fermière, et je ne t'en estime que davantage. J'ai eu tort, d'ailleurs, de m'exprimer durement à son égard; cela ne m'arrivera plus. Pardonne-moi, et causons encore de ton avenir.

— Soit; je vous écoute.

— Voyons; est-ce que tu songes sérieusement à demeurer avec nous?

— Je vous avoue que jusqu'à ce jour je n'ai pas formé un autre projet.

— En ce cas, mon enfant, j'ai trouvé un bon moyen pour te fixer plus que jamais à la Bernardière.

— Ce moyen, quel est-il?

— Un mariage, oui-da!

— Vous voulez me marier? Avec qui?

— Avec Justine, parbleu! Est-ce que tu ne trouves pas ma petite Muguette digne de toi?

— Ah! si fait.

— Elle est gentille et bonne, n'est-ce pas?

— Assurément.

— Alors tu consens à devenir son mari?

Bénédicte ne répondit pas.

— J'en ai parlé au père Cazeaux, qui ne demande pas mieux que de vous unir, poursuivit la fermière un peu surprise du silence du père. Devenu notre gendre, tu seras encore plus notre enfant, si c'est possible. Puis bientôt, sans doute, — car nous sommes déjà fatigués, nous autres vieux, — la femme et toi, vous nous succéderez dans la direction de la ferme; nous vous céderons le bail, qui, grâce à ton courage et à la générosité de la marquise d'Apremont, va devenir vraiment avantageux. Cela te convient-il, mon ami?

Le jeune homme sourit.

— Ce que vous me proposez là est tout simplement impossible, mère, attendu que ce serait cruel.

— Cruel! pourquoi?

— Parce que Justine aime Justin. Parce que Muguette est aimée de Coquelicot.

— Allons donc! des enfantillages. Ça n'est pas sérieux. Justin n'est qu'un enfant; toi, tu es un homme. Justin est quasiment laid; toi, tu es beau. Ma fille sera trop heureuse de l'épouser.

— Si vous lui dites: Je veux que tu sois la femme de Bénédicte, il est certain qu'elle y consentira, parce

qu'elle est une fille soumise, et que d'ailleurs elle ne me déteste pas. Mais, quant à être trop heureuse, ajouta le père en hochant la tête, je crains plutôt qu'elle ne le soit pas même assez.

— Ce serait bien difficile, et je voudrais bien voir ça.

— A quoi bon, mère! Coquelicot est un bon et digne garçon. Réservons-lui Muguette, et nous ferons plus tard, en les mariant, un bon petit ménage qui nous bénira. Je n'en resterai pas moins à la ferme tant qu'on aura besoin de mes services. Ou si jamais je quitte le pays, c'est que j'y serai contraint par quelque grave nécessité.

Ces dernières paroles furent accentuées avec un ton presque solennel.

La fermière ne le remarqua pas. Elle était désappointée. Cependant elle fit un effort et prit un air enjoué.

— Bah! s'écria-t-elle, tes beaux prétextes ne m'en imposent pas! Je te devine, sornois.

— Vraiment! vous m'étonnez, mère.

— Tu n'as pas le goût au mariage, voilà la vérité. A ta guise, cher enfant! Peut-être vaut-il mieux que tu te conserves libre. On ne sait pas ce qui peut advenir. Embrasse-moi encore, et n'en parlons plus.

(La suite au prochain numéro.)

pereur de Russie. Le télégramme suivant, que nous recevons de Saint-Petersbourg, paraît de nature à dissiper toute inquiétude :

« Saint-Petersbourg, 9 septembre.

« Les dernières nouvelles de Livadia portent que l'empereur de Russie a été, ces jours derniers, indisposé, mais que cette indisposition a maintenant disparu,

« L'impératrice a été également indisposée par suite d'un refroidissement. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

M. SIGARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

BULLETIN FINANCIER (8 septembre).

Hier, 0,75 c. de hausse. La Rente clôturait à 69.90. Aujourd'hui, cours agités ; mais, en somme, hausse encore, 0,37 c. On ferme à 70.27 1/2. Pourtant les nouvelles d'Allemagne et d'Orient ne sont pas bonnes ; mais celles de la santé impériale sont meilleures. Hier, le Crédit foncier a fait 30 fr. de hausse, aujourd'hui,

30 fr. ; de même, et en proportion, sur presque toutes les valeurs. — Le Simplon monte en banque, de même le Honduras. Bons placements malgré les attaques.

M. Jules David commence à lancer les prospectus de son *Crédit national*. Jusqu'où ira-t-il ? Nous examinerons tout cela : en attendant, s'abstenir. — J.-F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

A VENDRE A L'AMIABLE,

1° Un morceau de terre, au canton des Oseraies, commune de Saint-Lambert, de 9 ares 16 centiares, joignant MM. Pasquier Jamain, Dilger et Marais.

2° La pièce des Guenas, même commune contenant 41 ares, joignant MM. Jamain et de la Motte. S'adresser à M. ROBINEAU, notaire à Saumur, successeur de M. TOUCHA-LEAUME. (366)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT En un seul tenant,

Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale, appartenant à M. Sergé, propriétaire à Saumur, d'une contenance de 2 hectares 58 ares 50 centiares, consistant en maison de maître, bâtiments d'exploitation, caves en roc, écurie, deux pressoirs et servitudes ; jardin et clos de vignes blanche et rouge, entourés de murs et plantés d'arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser à M. SERGÉ et à M. CLOUARD. (349)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 19 septembre 1869, à midi, en l'étude dudit notaire, d'une Maison, sise à Saumur, rue St-Nicolas, n° 54, dépendant de la succession de M. Mignon.

Mise à prix..... 7,000 fr. L'adjudication sera prononcée sur une seule enchère. (363)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON, Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 70.

Cette maison est occupée par MM. Hublot.

Il en dépend de vastes écuries, des remises et un magnifique jardin ayant 60 mètres de façade sur la rue de la Maremaillet.

La superficie est d'au moins 20 ares. Les terrains seraient facilement divisés par lots. S'adresser à MM. HUBLOT ou à M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Au Pont-Fouchard, Comprenant maison de maître, avec ameublement de salon et glaces ; servitudes, cour, jardin et enclos de 53 ares, et 74 ares de vignes en plein rapport, à la Malgagne. S'adresser à M. CHAUVIN, pompier, rue d'Orléans, ou à M. LEROUX, notaire. (161)

A VENDRE OU A AFFERMER LE FOUR A CHAUX Ste-ELISABETH.

Situé commune de Chenetutte-les-Toffeaux, Et les bâtiments en dépendant. S'adresser à M. DUFOUR, notaire à Gennes. (112)

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine. Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage ; beaux greniers au dessus, deux caves, cour, pompe, etc. S'adresser, pour traiter, à M. LE BLAYE, notaire.

A VENDRE D'OCCASION, BOUTELLES VIDES.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER MAISON, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise.

S'adresser à M. Rivaud. (68)

AVIS AUX CHASSEURS

A VENDRE

Plusieurs chiens courants et une chienne couchante.

S'adresser chez DELALANDE-ROBIN, rue de la Mairie. (367)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

Une maison de commerce demande un homme d'une trentaine d'années et un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

On demande un jeune homme au courant des affaires, pour la vente de la mercerie et bonneterie en gros.

S'adresser chez M. LEMESLE ET BRETONNEAU, à Tours. (361)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin.

Révis et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 Jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

LA FRANCE ÉLEGANTE

ET

LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE

SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements : 64, rue Sainte-Anne, Paris.

L'ÉDITION MENSUELLE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS,

PUBLIE :

- 1° 12 numéros grand in-8°, format de luxe ;
- 2° 24 gravures de modes colorées ;
- 3° 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.

Prix d'abonnement :

Un an : Départements, 12 fr. ; six mois : 7 fr.

Envoyer un mandat sur poste au nom de M. MANTIN, directeur.

L'ÉDITION BI-MENSUELLE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :

- 1° 24 numéros grand in-8°, format de luxe ;
- 2° 36 gravures de modes colorées ;
- 3° 12 planches de broderies et travaux ;
- 4° 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections ;
- 5° Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano ;
- 6° Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.

Prix d'abonnement :

Un an : Départements, 18 fr. ; six mois : 10 fr.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre-Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon I^{er} ; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 franc, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 9 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 10 SEPTEMBRE.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	70 35	» »	» »	70 40	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	100 50	» »	» 50	100	» »	» 50
Obligations du Trésor.	485	» »	5	485	» »	» »
Banque de France.	2825	» »	5	2800	» »	25
Crédit Foncier (estamp.).	1620	» »	35	1635	15	» »
Crédit Foncier colonial.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole.	625	» 5	» »	625	» »	» »
Crédit industriel.	650	» 2 50	» »	650	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	210	» »	5	215	» 5	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	677 50	» 2 50	» »	» »	» »	» »
Orléans (estampillé).	940	» »	10	950	» 10	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1060	» »	2 50	1065	» 5	» »
Est.	585	» »	» »	582 50	» »	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	950	» »	10	960	» 10	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	607 50	» 2 50	» »	606 25	» »	1 25
Ouest.	697 50	» »	» »	600	» 2 50	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1550	» »	5	1560	» 10	» »
Canal de Suez.	453 75	» 1 25	» »	460	» 6 25	» »
Transatlantiques.	267 50	» »	2 50	268 75	» 1 25	» »
Emprunt italien 5 0/0.	51	» »	25	51 50	» 50	» »
Autrichiens.	728 75	» »	6 25	732 50	» 3 75	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	480	» »	10	485	» 5	» »
Victor-Emmanuel.	54	» »	» »	50	» »	4
Romains.	50	» »	» »	50	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	256 25	» »	6 25	255	» »	1 25
Saragosse.	» »	» »	» »	65	» »	» »
Séville-Xérès-Séville.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Compagnie immobilière.	85	» »	» »	84	» »	1

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	338	» »	» »	335	» »	» »
Orléans.	331	» »	» »	330	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	326 50	» »	» »	327	» »	» »
Ouest.	328	» »	» »	327 50	» »	» »
Midi.	325 50	» »	» »	323	» »	» »
Est.	331	» »	» »	330	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.